

Le caisson hyperbare de Vaucluse est désormais au Centre Hospitalier d'Avignon



Le [Centre hospitalier d'Avignon](#) a inauguré l'unique caisson hyperbare de Vaucluse ce mardi 24 février. L'équipement, qui vient de déménager, était initialement installé à la clinique Urbain V.

Le centre hyperbare du Vaucluse, créé à Avignon en 1993, prend un nouvel essor en s'associant au Centre Hospitalier Henri Duffaut, où vient de s'installer le caisson hyperbare qui était à l'origine à la clinique Urbain V, qui a définitivement fermé ses portes en octobre dernier.

Ce caisson de 6 tonnes, possédant 8 places assises et 2 couchées, est le seul du Vaucluse et ses alentours, et couvre un territoire qui s'étend jusqu'aux Alpes-de-Haute-Provence, le Sud de la région Rhône-Alpes et l'Est de la région Occitanie. « Le caisson hyperbare est ici installé dans de très bonnes conditions, avec de nouvelles perspectives de prise en charge de qualité, avec tout l'intérêt de l'avoir dans le parcours de soins du Groupement Hospitalier de Territoire, d'Avignon et alentour », a affirmé [Pierre Pinzelli](#),

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 26 février 2026

directeur général du CH d'Avignon.

Depuis son installation en Vaucluse, le caisson effectue chaque année près de 9 000 séances d'oxygénothérapie, qui permet de traiter :

- la cicatrisation des plaies chroniques : plaie du diabétique et de l'artéritique (ulcères) ;
- la cicatrisation post-chirurgie : fractures avec écrasement, post-chirurgie (kyste sacrococcygien, seins, lambeaux, fistules...) ;
- les lésions des tissus en post-radiothérapie (vessie radique, intestin...) ;
- les infections de l'os (ostéomyélites) et des tissus (gangrènes) ;
- l'intoxication au monoxyde de carbone ;
- l'accident de décompression ;
- l'embolie gazeuse ;
- la surdité brusque.



L'intérieur du caisson hyperbare. ©CH d'Avignon